



COMMUNIQUÉ DU DIRECTEUR

Adoption du schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017

Le Service de protection contre l'incendie a été mandaté pour proposer un nouveau schéma de couverture de risques pour les 5 années suivant son adoption finale prévue entre l'automne 2011 et le début de l'année 2012.

Ainsi, nous tenons à vous informer que le Schéma de couverture en incendie 2012-2017 de l'agglomération de Québec, pour les 5 prochaines années, a été adopté par le comité exécutif de la Ville de Québec le 14 septembre dernier. Celui-ci a fait l'objet d'une consultation publique, a été préalablement validé par le ministère de la Sécurité publique et lui a été transmis afin d'obtenir l'attestation de conformité prévue à la Loi sur la sécurité incendie.

Le Service de protection contre l'incendie a produit ce rapport selon le pro forma du ministère de la Sécurité publique qui requiert des informations détaillées sur la présentation du territoire, l'historique des incendies, l'analyse des risques, le mode de protection, l'organisation du service, les ressources humaines et matérielles, la disponibilité en eau, la prévention, des renseignements financiers, les objectifs ministériels et d'agglomération et les plans de mise en œuvre. De plus, on y présente les cartes décrivant la population et les temps de couverture lors du déploiement de la force initiale de 4 pompiers et pour la force de frappe de 10 pompiers.

Pour l'essentiel, le Schéma donnera :

- Une attaque initiale de 4 pompiers en moins de 9 minutes pour 99 % de la population et en moins de 5 minutes pour 75 % de la population de l'ensemble de l'agglomération. Toutefois, il faut noter que si l'on considère uniquement la population demeurant à l'intérieur du périmètre urbain, la couverture de l'attaque initiale (en moins de 5 minutes) est portée de 75 % à 82,6 % de la population.
- Une force de frappe de 10 pompiers en moins de 12 minutes pour 99 % de la population et en moins de 10 minutes pour 93 % de la population de l'ensemble de l'agglomération. De plus, on desservira 95 % de la population à l'intérieur du périmètre d'urbanisation en moins de 10 minutes.

- Un effectif de 110 pompiers (équivalent temps plein) par peloton répartis en 21 équipes opérationnelles.
- Seize casernes réparties stratégiquement pour couvrir l'ensemble du territoire. Une caserne est déplacée et reconstruite (#11 Saint-Augustin-de-Desmaures). Deux casernes seront reconstruites (# 6 L'Ormière et #16 avenue Lapierre) et sept casernes seront rénovées et réaménagées.
- La poursuite de la modernisation de la flotte de véhicules et du programme d'acquisition de véhicules spécialisés.
- La poursuite du programme de distribution d'avertisseurs de fumée à pile longue durée et du programme de démolition des hangars désuets.
- La poursuite de la mise en œuvre du règlement uniformisé de prévention et la décentralisation des préventionnistes dans les arrondissements.
- L'amélioration de la formation et de la santé-sécurité du personnel.
- Des investissements de 31,45 M\$, soit 3 M\$ en prévention, 21,75 M\$ en caserne, 3 M\$ en équipement et 3,7 M\$ en personnel (récurrents).

Nous vous invitons à consulter le Schéma sur le site Internet de la Ville de Québec à <http://www.ville.quebec.qc.ca/incendie/>. Une copie papier sera disponible sous peu pour consultation auprès des chefs de l'état major et des capitaines de caserne. Nous vous souhaitons une bonne lecture et sommes ouverts à recevoir vos commentaires.

Amicalement,



A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'R. Poitras'.

Richard Poitras
Directeur

Le 15 septembre 2011